



Bureau régional
de Dakar

Intervention au Niger pour l'évaluation/capitalisation du projet PALAM
(Programme d'Alphabétisation et d'Apprentissage de Métiers)

Termes de référence

Mars 2020

1

I. Contexte et justification :

Le Programme d'Alphabétisation et d'Apprentissage de Métiers (PALAM) est un projet mis en œuvre depuis 2014 au Niger pour contribuer à la réduction de la pauvreté au sein des populations rurales et féminines en priorité par l'accès à une alphabétisation et à un apprentissage de métiers ainsi que par l'accès aux services de micro finance favorisant l'auto-développement. Il est financé par la Banque Islamique de Développement (BID) et a démarré au Niger ses premières activités en 2014 et s'est achevé en 2018. Il comprend 5 composantes dont 3 intéressent principalement les futurs axes d'évaluation/accompagnement de l'UNESCO. Il s'agit de la composante:

- ***Formule " Ecole de 2nde chance"*** destinée aux enfants non scolarisés ou précocement déscolarisés et dont l'âge est compris entre 9 et 14 ans. Après trois ans d'enseignements/apprentissages, cette formation débouche sur trois profils de sorties : i) le groupe performant, devant intégrer le collège d'enseignement général, ii) celui de niveau moyen, la formation professionnelle et iii) les plus âgés s'insèrent dans la vie active avec l'appui financier du volet microfinance du projet.
- ***Alphabétisation et formation aux métiers pour des adolescents et jeunes adultes de 16 à 24 ans.*** À l'issue de leur formation, ils doivent s'organiser en micro-projet et prétendre au financement du volet microfinance du projet.
- ***Alphabétisation et renforcement des capacités des femmes travailleuses.*** Elle est destinée aux femmes exerçant déjà des métiers. La formation qu'elles recevront leur permettra de bénéficier d'un appui en outillages afin d'améliorer leur rendement.

Faisant suite à une demande du ministère de l'enseignement primaire, de l'Alphabétisation, de la promotion des langues nationales et de l'éducation civique (MEP/A/PLN/EC), l'UNESCO s'est engagée à assister techniquement l'équipe du PALAM pour la mise en place d'un dispositif de suivi évaluation dans la perspective d'une meilleure capitalisation du projet. Ainsi, ces présents termes de référence ont pour objet le recrutement d'un cabinet d'étude qui mobilisera deux experts pour effectuer des missions de terrain, de renforcement des capacités, de conception, de déploiement d'outils et de mise en place d'un dispositif de suivi évaluation/capitalisation.

II. Objectifs de la mission :

Objectif général :

Cet accompagnement a pour objectif d'évaluer l'état de mise en œuvre du projet PALAM et de produire un document de capitalisation dans la perspective de mettre en place un dispositif de suivi évaluation.

Objectifs spécifiques :

De manière spécifique, il s'agira de :

- Définir des indicateurs de performance et d'impact du projet par rapport aux activités du projet ;
- Concevoir un dispositif de suivi-évaluation du projet ;
- Concevoir des outils adaptés de suivi-évaluation des activités d'enseignements/apprentissages, de la performance et de l'impact du projet ;
- Former les acteurs impliqués pour une meilleure appropriation des outils développés ;
- Adapter les outils de la RAMAA pour l'évaluation des composantes 2 et 3 ;
- Mettre en place une base de données permettant la production d'informations quantitatives et qualitatives fiables sur le projet ;
- Produire à partir des données collectées un rapport d'évaluation/capitalisation du projet

III. Méthodologie :

Le cabinet d'étude mobilisera deux consultants (un consultant national et un consultant international) pour apporter son appui dans le déploiement de la stratégie de suivi évaluation et assurer la production d'un rapport d'évaluation et de capitalisation du projet.

Il devra s'appuyer sur une équipe technique nationale composée de 8 membres représentant les principales institutions impliquées dans le projet qui a été mise sur pied par le ministre en charge de l'Enseignement primaire et de l'alphabétisation. Cette équipe technique nationale sera chargée de mener l'ensemble des activités de terrains. Elle s'occupera aussi de l'organisation de l'ensemble des activités opérationnelles (atelier, transport...). Le cabinet devra travailler avec cette équipe technique nationale dans une perspective de renforcement de capacité.

L'ensemble du processus d'accompagnement du cabinet devra s'inscrire autour de six (6) phases principales :

Phase 1 : Production de la première mouture des outils de suivi évaluation et capitalisation
Cette phase consistera à la production des projets d'outils de suivi par le cabinet d'étude.

Phase 2 : Etat des lieux de la situation du suivi-évaluation capitalisation du programme avec les différentes parties prenantes et finalisation des outils

Durant cette phase, le consultant international réalisera sa première mission dans le pays où il partagera sa démarche méthodologique. Outre les rencontres individuelles que l'équipe de consultants programmera, il est prévu principalement deux activités. La première sera l'organisation d'un atelier de pré-capitalisation qui devra permettre aux consultants d'échanger avec les principaux acteurs afin de s'imprégner davantage de l'état des lieux du projet. Cela permettra de faire une analyse de la situation du programme en termes d'outils établis, de système de reporting et de cartographie des parties prenantes à tous les niveaux. Les consultants devront animer cet atelier. Ils pourront en profiter pour partager les outils de suivi évaluation et de

capitalisation conçus et ébaucher l'implémentation des outils de collecte de données conçues. Les consultants devront à l'issue de cet atelier faire le nécessaire pour finaliser la démarche méthodologique ainsi que les outils.

La deuxième activité sera l'animation d'un mini-atelier de renforcement de capacité de l'équipe technique nationale et des personnes ressources éventuelles dans la mise en œuvre de la démarche de collecte de données quantitatives et qualitatives proposée. Le degré d'implémentation des outils sera supervisé par les consultants en collaboration avec l'unité de gestion du projet jusqu'à la mise en place de la base de données. Les équipes initiées aux outils pourront démultiplier leur savoir-faire en le transmettant aux autres acteurs au niveau local. Elles pourront également répondre à une demande relative à un besoin particulier.

Phase 3 : Collecte et renseignement de la base données

Cette phase est cruciale dans la mesure où elle constitue la phase de collecte des données et de mise en place de la base de données. Elle sera réalisée sur le terrain par l'équipe technique nationale ainsi que les personnes ressources mobilisées. Elle sera supervisée par l'équipe de consultants. Le cabinet devra faire piloter cette phase de collecte par le consultant national avec une supervision à distance du consultant international.

Phase 4 : Analyse des données et production du rapport d'évaluation et de capitalisation

Une première analyse des données quantitatives et qualitatives sera menée par les consultants. Ce travail d'analyse sera suivi par la production d'un premier draft du rapport qui sera transmis à l'équipe technique nationale pour des commentaires d'amélioration. Après production du deuxième draft, le consultant national pourra organiser avec l'équipe technique nationale un atelier de relecture. A l'issue de cet atelier, les consultants devront produire la première version diffusable du rapport. Les consultants devront intégrer dans le rapport des éléments de réflexions sur les mécanismes de capitalisation du projet.

Phase 5 : Atelier de partage et de validation du rapport d'évaluation et de capitalisation

Cette phase sera destinée à partager les résultats avec l'ensemble des parties prenantes, y compris les responsables de la BID au Niger et au siège. Après validation du rapport, le cabinet devra transmettre à l'UNESCO en moins de 10 jours le rapport final intégrant les observations de l'atelier. Il devra aussi transmettre toutes les versions définitives des productions réalisées durant le processus notamment la base de données du projet.

Phase 6 : Publication du rapport final d'évaluation et de capitalisation

L'UNESCO et la Commission Nationale (COMNAT) Nigérienne pour l'Unesco seront responsables de cette phase. Il s'agira d'un travail d'édition, de mise en forme, de graphisme, d'impression et de dissémination du rapport.

Il faut relever que l'UNESCO mobilisera en interne une équipe d'experts/staffs qui sera chargée de faire l'assurance qualité des productions réalisées durant chacune des quatre phases.

IV. Calendrier indicatif des activités

L'accompagnement du cabinet devra s'inscrire sur une période de deux trimestres. Le chronogramme indicatif ci-dessous est proposé.

	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre
Phase 1 : Production de la première mouture des outils	■							
Phase 2 : Etat des lieux sur le terrain et finalisation des outils		■						
Phase 3 : Collecte et renseignement de la base données			■	■				
Phase 4 : Production et validation du rapport d'évaluation et de capitalisation				■	■	■		
Phase 5 : Publication du rapport final (par UNESCO et COMNAT)							■	■

V. Tâches du cabinet d'étude

Les responsabilités et tâches spécifiques du cabinet d'étude en charge de la prestation sont :

- Animer un atelier de pré-capitalisation ;
- Élaborer et soumettre une note méthodologique et un plan de travail détaillé ;
- Définir des indicateurs de performance et d'impact du projet ;
- Concevoir des outils adaptés de suivi-évaluation des activités du projet ;
- Animer un atelier de renforcement de capacités de l'équipe nationale et régionale ;
- Développer des outils de collecte des données ;
- Superviser la collecte des données qualitatives et quantitatives ;
- Superviser la saisie et la publication des données ;
- Analyser les données qualitatives et quantitatives collectées ;
- Élaborer et restituer les rapports d'étapes et le rapport final (rapport d'évaluation et de capitalisation).

Résultats attendus

Les principaux résultats attendus de la mission du cabinet d'étude sont :

- ✓ Des indicateurs de performance et d'impact du projet sont définis ;
- ✓ Des outils adaptés de suivi-évaluation des activités du projet sont conçus ;
- ✓ Une méthodologie de suivi évaluation du projet est disponible ;
- ✓ Les capacités de l'équipe nationale et régionale sont renforcées ;
- ✓ Des outils de collecte des données sont développés ;
- ✓ La collecte des données qualitatives et quantitatives est réalisée ;
- ✓ Une base de données du projet est disponible ;
- ✓ Le rapport d'évaluation et de capitalisation du projet est produit ;
- ✓ Les résultats de l'évaluation sont restitués.

Livrables :

À la fin de la mission de consultance, le cabinet d'étude doit mettre à la disposition de l'UNESCO:

- La base de données du projet ;
- Le rapport d'évaluation et de capitalisation ;
- Un rapport de mission illustrant dans quelle mesure les principaux résultats ci-dessus ont été atteints.

Il remettra à l'UNESCO les versions électroniques et trois (03) exemplaires (support papier) de chacun des livrables relatifs aux rapports. La base de données devra être sous format Excel ou tout autre format facilement exploitable par les logiciels de statistiques et de suivi évaluation.

VI. Durée de la prestation

L'accompagnement doit s'étaler sur une durée maximale six (6) mois calendaires, à partir de la date de signature du contrat avec le cabinet d'étude.

VII. Profil attendu du cabinet d'étude :

L'équipe du cabinet d'étude sera constituée de deux consultants, dont un consultant international et un consultant national. Le soumissionnaire proposera les consultants qui lui sembleront les plus à même de répondre aux termes de référence.

a) Le consultant international :

Il doit être un expert en suivi-évaluation de projets et programme de développement et avoir les compétences ci-après :

- Diplôme BAC+5 en sciences de l'éducation, en sciences économiques, statistique, science humaines ou équivalent ;
- Expérience d'au moins cinq (05) ans dans la gestion, l'évaluation et le suivi de programmes ou projet de développement ;
- Expérience confirmée dans l'évaluation des programmes et projets en Afrique ;
- Bonne connaissance du secteur de l'éducation et de la formation professionnelle et technique ;
- Expérience avérée en tant qu'expert international avec au moins une vraie mission d'appui dans le secteur de l'éducation ;
- Maîtrise de l'approche participative par l'animation d'ateliers ou de formation ;
- Français écrit et oral courant ;
- Excellentes capacités rédactionnelles, de synthèse et d'analyse ;
- Maîtrise de l'outil informatique.

b) Le consultant national :

- Diplôme BAC+5 en sciences de l'éducation, en sciences économiques, statistique, science humaines ou équivalent ;
- Une expérience de travail, de coopération ou d'appui avec les ministères en charge de l'éducation au Niger ;

- Une bonne connaissance du secteur de l'éducation et de la formation professionnelle et technique du Niger ;
- Une expérience pratique dans la gestion, l'évaluation et le suivi de programmes de développement au Niger ;
- Une expérience d'au moins trois (02) ans dans la gestion/suivi/évaluation des programmes de coopération au niveau national ;
- Maîtrise orale et écrite du français ;
- Excellentes capacités rédactionnelles, de synthèse et d'analyse ;
- Maîtrise de l'outil informatique et de logiciels statistiques ;
- La maîtrise du processus RAAMA est un atout.

VIII. **Dossier de candidature :**

Le dossier de candidature des postulants/es devra comprendre une offre technique et une offre financière :

L'offre technique :

Elle doit comprendre les éléments listés ci-après :

- Une lettre de soumission dûment signée ;
- La compréhension des TDR, revue critique, recommandations et observations éventuelles ;
- Les précisions sur la méthodologie de travail préconisée, complétant ou précisant les présents termes de référence ;
- Le planning prévisionnel des tâches pour la réalisation des différentes étapes de la prestation, intégrant le fait que l'expert international devra faire deux missions au total dans le pays.
- Les CV des consultants/es dûment signés par ces derniers/ères ;
- Les attestations de référence de missions similaires menées.

L'offre financière

Elle portera principalement sur les dépenses liées à la réalisation de cette mission par les deux consultants mobilisés (nombre de jours de travail requis par consultant ainsi que les honoraires journaliers requis par consultant, déplacement, transport, communication, etc.).

L'offre devra inclure le coût du billet d'avion aller et retour de l'expert international ainsi que les DSA. L'UNESCO et ses partenaires prendront directement en charge des activités qui se dérouleront au niveau du pays (ateliers, collecte de données, déplacements...).

Soumission des offres

Les candidats intéressés sont invités à soumettre leur dossier de candidature sous pli fermé aux adresses : co.pieume@unesco.org et m.mar@unesco.org au plus tard le 23 mars 2020.

Tout dossier incomplet ne sera pas traité.